

Technicien(ne) audiovisuel

RNCP4574 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	323w
Code(s) ROME	L1508, L1505, L1504, L1507, K1206
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	18/12/2019

Certificateur(s)

ESRA BRETAGNE · SIRET : 42291715300013

ESRA Bretagne

<http://www.esra.edu>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le/La technicien-ne audiovisuel intervient dans les différentes tâches de la réalisation ou de la production (prises de vues, prises de son, montage, assistanat, régie), dans les différents secteurs de la communication audiovisuelle (société de production, chaînes télévisées locales, services audiovisuels d'entreprises, sociétés de communication événementielle...).

En image : Il/Elle participe, sous contrôle de la réalisation, à l'élaboration ou à la diffusion d'une production audiovisuelle destinée au public, à l'aide de matériels de prises de vues, de traitement de l'image (vidéo) ou de projection.

En son : Il/Elle participe à l'élaboration d'un produit sonore destiné au public, à l'aide de matériels de prise de son, d'enregistrement ou de sonorisation. Il/Elle détermine les conditions de mise en oeuvre de l'équipement adaptées au type et au lieu de réalisation. Il/Elle peut procéder à la transformation (montage, mixage des bandes son) ou à la création du message sonore (bruitage).

En éclairage : Il/Elle met en oeuvre l'éclairage ou l'alimentation électrique d'un spectacle, d'un tournage (télévision) ou d'un reportage. Il/Elle détermine les conditions de mise en oeuvre du matériel (projecteurs fixes ou mobiles, filtres, gélamines, volets, câbles, alimentation électrique...) adaptées au lieu et au type de réalisation, en conciliant les impératifs techniques et les objectifs artistiques du metteur en scène, du réalisateur ou du directeur de la photographie. Il/Elle effectue les réglages du matériel pendant la réalisation et les répétitions éventuelles. Il/Elle peut conduire un projecteur poursuites, le jeu d'orgues (commandes de l'ensemble des lumières d'une salle de spectacles) à l'aide d'un pupitre de commande (informatisé ou non) ou un groupe électrogène.

En montage : Il/Elle effectue les montages et assemblages successifs, techniques et artistiques, des images et du son, à partir des enregistrements bruts (support vidéo ...), selon les instructions ou en concertation avec la réalisation (réalisateur, script, journaliste dans la presse filmée). Il/Elle donne sa forme définitive à une production audiovisuelle destinée au grand public (fiction...) ou à un public spécifique (film institutionnel, de formation...). Il/elle donne le rythme au film, téléfilm... Il/Elle traduit, à travers son intervention technique, le projet artistique du réalisateur, avec une marge d'initiative plus ou moins grande, liée à son niveau d'expérience. Il/Elle peut exprimer son avis sur le choix des prises, de l'accompagnement musical (choix d'un compositeur, d'oeuvres musicales préexistantes), des bruitages, des effets spéciaux, des trucages...). Il/Elle peut aussi assurer la totalité de ses choix pour certaines productions. Il/Elle monte la partition musicale et les effets sonores. Il/Elle prépare et suit le mixage (son). Il/Elle peut participer aux séances d'enregistrement du son (musique, doublage, bruitages...). Il/Elle indique au laboratoire les

trucages ou effets spéciaux à réaliser. Il/Elle peut réaliser les trucages (vidéo).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

image

Préparer le matériel et contrôler son fonctionnement

Mettre en oeuvre un équipement (caméra vidéo...)

Vérifier la qualité technique et artistique de l'image (ainsi qu'éventuellement du son) et effectuer les réglages nécessaires.

Procéder aux interventions d'urgence en cas de dysfonctionnement du matériel.

Assurer la maintenance courante du matériel.

son

Préparer le matériel et contrôler son fonctionnement

Mettre en oeuvre un équipement (micros, magnétophone, table de montage ou de mixage, pupitres de la régie son...)

Vérifier la qualité technique et artistique du son, et effectuer les réglages nécessaires.

Procéder aux interventions d'urgence en cas de dysfonctionnement du matériel.

Assurer la maintenance courante du matériel.

éclairage

Préparer le matériel et contrôler son fonctionnement

Mettre en oeuvre le matériel d'éclairage (projecteurs fixes et mobiles) ou d'alimentation électrique (installation fixe ou groupes électrogènes).

Vérifier la qualité technique et artistique de la lumière ou le fonctionnement de l'alimentation électrique, et effectuer les réglages nécessaires.

Procéder aux interventions d'urgence en cas de dysfonctionnement du matériel.

montage

Préparer le matériel et contrôler son fonctionnement

Gérer, organiser et synchroniser les « rushes ».

Extraire et monter les prises sélectionnées (image et son, ou image seule).

Préparer et suivre le mixage.

Vérifier en permanence la qualité technique et artistique de l'image et du son.

Réaliser les différentes copies jusqu'à la copie « standard », « antenne » ou « zéro » (produit fini).

Compétences transversales :

image

Communiquer, à l'oral et à l'écrit, dans l'exercice de la profession

Interpréter les schémas techniques utilisés pour la production audiovisuelle

Travailler dans l'environnement des métiers de l'audiovisuel et du spectacle

Agir, dans le cadre de son activité professionnelle, sans compromettre la sécurité des personnes et en préservant l'intégrité du matériel.

son

Mobiliser les connaissances de base des mathématiques, de la physique et de l'électricité pour leurs applications dans l'exercice de la profession et pour comprendre la théorie des phénomènes vibratoires du son

Communiquer, à l'oral et à l'écrit, dans l'exercice de la profession

Interpréter et produire les schémas techniques de l'audio et des fiches d'équipement

Travailler dans l'environnement des métiers de l'audiovisuel et du spectacle

Organiser une banque de données sonores

Agir, dans le cadre de son activité professionnelle, sans compromettre la sécurité des personnes et en préservant l'intégrité du matériel.

Identifier les normes et tolérances sur les signaux inhérentes à la production

éclairage

Mobiliser les connaissances de base des mathématiques, de la physique et de l'électricité pour leurs applications dans l'exercice de la profession et pour comprendre la théorie liée à la mesure de la lumière

Communiquer, à l'oral et à l'écrit, dans l'exercice de la profession

Interpréter les schémas techniques et les fiches d'équipement utilisés pour la production audiovisuelle

Travailler dans l'environnement des métiers de l'audiovisuel et du spectacle

Agir, dans le cadre de son activité professionnelle, sans compromettre la sécurité des personnes et en préservant l'intégrité du matériel.

montage

Communiquer, à l'oral et à l'écrit, dans l'exercice de la profession

Interpréter les schémas techniques et les fiches d'équipement

Travailler dans l'environnement des métiers de l'audiovisuel et du spectacle

Organiser la classification des fichiers vidéo et audio

Identifier les normes et tolérances de diffusion des signaux vidéo et audio

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Cinéma ; audiovisuel ; web tv ; spectacles ; évènementiels ; interventions socio-culturelles

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien-ne audiovisuel, cadreur-se, monteur-se, JRI, opérateur-riche de prise de son

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'exercice des métiers du cinéma et de l'audiovisuel est réglementé par le Centre National Du Cinéma et de l'Image Animée.

Cependant l'ordonnance n°109-901 du 24 juillet 2009 relative à la partie législative du code du cinéma et de l'image animée à supprimer l'obligation, pour les principaux collaborateurs d'un long-métrage de cinéma, d'être titulaire d'une carte d'identité professionnelle pour pouvoir exercer.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 959 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	93 613
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	53 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le directeur de l'ESRA Bretagne, - Trois professeurs-formateurs (professionnels en activité bénéficiant de

l'autorisation rectorale d'enseigner) et cinq professionnels en activité (cadreur, chef monteuse, deux chefs opérateur de prises de son (H. F.), producteur France TV)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 18/12/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Études et travaux de référence

Rapports d'activités de l'ANPE Culture Spectacle de Bretagne puis ceux du Pôle Emploi Spectacle (Rennes).

Etudes annuelles publiées par « Films en Bretagne » (union des professionnels de la production et de la création audiovisuelle de Bretagne), étude réalisée annuellement par le Conseil Régional de Bretagne : le Fonds d'Aide à la Création Cinématographique et Audiovisuelle (FACCA) et par la structure « Accueil des tournages en Bretagne ».

<http://www.esra.edu>

<http://www.films-en-bretagne.com>

<http://www.region-bretagne.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4574/>